

Image not found or type unknown



# NON PRESENTATION DE L'OBTENTION DU PRET

Par **danielou 1947**, le **09/02/2014** à **09:34**

Bonjour.

J'ai signé un compromis de vente pour un appartement Une date butor est inscrite pour la présentation de l'obtention du prêt bancaire par l'acquéreur et la date dépassée .Or a ce jour rien n' a été présenté L'agent immobilier me demande de patienter Cette situation est elle normale et que dois je faire Merci pour vos précieux conseils Cordialement D MOQUET